



DR

## Irène Théry France

# Le Sens de la famille

Dimanche 17 novembre 2013, Les Subsistances, Lyon

### L'auteur

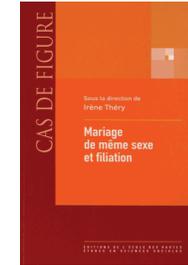
**Irène Théry**, sociologue française est née à Aix-en-Provence en 1952. Spécialiste de la famille, elle a participé à l'élaboration du Pacs. Enseignante, puis chercheur au CNRS, Irène Théry est élue en 1997 directrice d'études à l'EHESS. Elle est tout d'abord membre associé du Centre de recherches politiques Raymond Aron. En 2001, elle rejoint le centre Sociologie, histoire et anthropologie des dynamiques culturelles (SHADYC Marseille), devenu au 1<sup>er</sup> janvier 2010 Centre Norbert Elias. Spécialisée dans la sociologie du droit, de la famille et de la vie privée, elle travaille sur les transformations contemporaines des liens entre les sexes et les générations. Elle a publié plusieurs ouvrages sur les mutations du droit et de la justice de la famille, sur les familles recomposées et sur le masculin et le féminin.

### L'œuvre

**Mariage de même sexe et filiation**, collectif (EHESS, 2013, 148p.)  
**Qu'est-ce que la distinction de sexe ?** (Fabert, 2011, 51p.)  
**Des humains comme les autres - Bioéthique, anonymat et genre du don** (EHESS, 2010, 309p.)  
**Ce que le genre fait aux personnes** avec Pascale Bonnemère, Laura Lee Downs, Anne-Christine Taylor, Collectif (EHESS, 2008, 319p.)  
**La Distinction de sexe - Une nouvelle approche de l'égalité** (Editions Odile Jacob, 2007, 676p.)  
**Le Démariage. Justice et vie privée** (Editions Odile Jacob, 2001, 469p.)

### Zoom

**Mariage de même sexe et filiation**, collectif (EHESS, 2013, 148p.)



Dans le tumulte provoqué par la controverse sur la légalisation du mariage et de l'adoption pour les couples de même sexe, faire vivre un débat informé et serein est un enjeu démocratique majeur. Les sciences sociales doivent y contribuer. Des juristes, politistes, sociologues et anthropologues répondent ici à l'Union nationale des associations familiales (Unaf), partenaire officiel des pouvoirs publics censé représenter «toutes les familles», et réfutent ses deux grands arguments : non, la nouvelle loi ne suppose ni « effacement » de la différence des sexes dans le couple, ni « mensonge » à l'enfant sur son origine ou sa filiation.

Les auteurs ne se bornent pas à défendre le mariage de même sexe et l'homoparentalité. Ils démontrent que le débat change profondément lorsque l'on replace les grandes institutions de la parenté dans le temps long de l'histoire, lorsque l'on cesse de réduire les relations qui fondent la distinction de sexe aux seuls rapports de sexe opposé. L'homoparentalité est ainsi un révélateur exceptionnel des tensions et contradictions de notre droit actuel de l'adoption et surtout de la procréation médicalement assistée, incitant à l'améliorer pour toutes les

### Presse

« Irène Théry, sociologue du droit et spécialiste de la famille qui a participé à l'élaboration du Pacs, explique pourquoi le sens profond du mariage a changé ».

Rue 89, Blandine Grosjean

« Le couple a-t-il encore un avenir ? Que signifie être parent ? Où va la filiation ? La chercheuse éclaire de façon magistrale ces mutations, qu'elle lie étroitement à révolution du statut des femmes. Attentive, toujours, à trouver la formulation la plus juste sur un sujet devenu brûlant. »

L'Express

**Qu'est-ce que la distinction de sexe ?** (Fabert, 2011, 51p.)



La controverse que suscite l'égalité de sexe témoigne de la confusion des idées à propos de la différence des sexes : port du voile islamique, prostitution, droits des couples homosexuels, mixité à l'école... les divergences qui nous traversent restent fortes.

Pour Irène Théry, l'enjeu majeur est le suivant : on l'oublie en général, mais nos conceptions du masculin et du féminin renvoient à nos conceptions de la personne. C'est vers la personne qu'il faut porter notre attention si nous voulons comprendre pourquoi le genre n'est pas un attribut des personnes, mais une modalité des relations sociales. Renouant avec la tradition d'une anthropologie historique et comparative, l'auteur montre qu'un regard éloigné, permettant de nous voir nous-mêmes en perspective, apporte un vent frais à des polémiques confinées dans la répétition. Non, les grandes théories de la « domination masculine » qui réduisent les sociétés traditionnelles à une caricature d'humanité ne rendent pas justice aux femmes. Une autre analyse de la hiérarchie des sexes est indispensable pour comprendre notre passé et, aussi pour construire une parentalité contemporaine soucieuse d'allier de façon nouvelle, égalitaire, les valeurs du féminin et du masculin.

**Des humains comme les autres - Bioéthique, anonymat et genre du don** (EHESS, 2010, 309p.)



Faut-il lever l'anonymat des donneurs dans le cadre de l'assistance médicale à la procréation ? Alors que les premiers enfants nés grâce aux dons sont devenus de jeunes adultes et, pour certains, revendiquent l'accès à leurs origines, comment distinguer les places respectives des

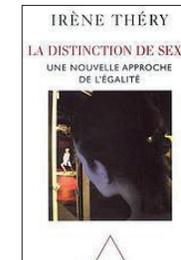
protagonistes du don d'engendrement : parents, enfants, donneurs ? L'enfant n'est-il pas le grand oublié de la perspective médicale traditionnelle assimilant don de gamètes et don du sang, au prix de l'effacement d'une partie de son histoire ? D'une plume résolument engagée, Irène Théry propose un regard critique sur le modèle bioéthique français qui a sacralisé l'anonymat du don de gamètes alors que tant de pays démocratiques ont su passer du modèle initial « Ni vu ni connu » à celui de « Responsabilité » où le donneur, homme ou femme, cesse d'être perçu comme un spectre menaçant. La panique morale qui semble saisir la société française, corps médical, responsables politiques, religieux, devant une telle évolution révèle les préjugés et les résistances face aux nouvelles représentations de l'identité personnelle et de la filiation, transformées par l'égalité des sexes, le démariage et l'émergence sociale de l'homoparentalité.

**Ce que le genre fait aux personnes** avec Pascale Bonnemère, Laura Lee Downs, Anne-Christine Taylor, Collectif (EHESS, 2008, 319p.)



Comment échapper à l'alternative entre étudier l'individu (universel mais asexué) ou les rapports hommes-femmes (sexués mais séparés) ? En apercevant que la distinction masculin/féminin n'est pas une simple différence : elle ne désigne aucune propriété substantielle, aucun attribut identitaire de l'individu. C'est pourquoi de plus en plus d'études en sciences sociales tiennent à définir le « genre » non pas comme un attribut des personnes, mais comme une modalité des relations. Les auteurs de ce livre ne se revendiquent pas d'une théorie commune. Mais tous questionnent les conceptions du genre trop dépendantes des représentations occidentales modernes. Il ne va pas de soi de considérer l'individu comme un être composé de deux entités, « un moi » et « un corps ». En nous incitant à renouer avec les ambitions d'une véritable anthropologie comparative, ils montrent qu'étudier le genre c'est revenir aux fondamentaux de nos disciplines. Toujours et partout, ce qui est en jeu à travers le genre n'est jamais simplement ni « l'esprit », ni « le corps », mais cet être vivant capable d'agir et de pâtir à la manière des humains, dont chaque société construit sa propre représentation : la personne.

**La distinction de sexe - Une nouvelle approche de l'égalité** (Editions Odile Jacob, 2007, 676p.)



Qui sommes-nous ? Homme ? Femme ? Homme dans un corps de femme ou femme dans un corps d'homme ? Est-ce vraiment notre sexe qui détermine notre identité ? Pour comprendre les questions d'identité que posent les nouvelles formes d'alliance et de parenté, Irène

Théry repense de fond en comble les distinctions de sexe. Ce n'est pas la nature qui nous fait hommes ou femmes, c'est la société qui nous attribue des rôles masculins et féminins. On n'est pas un homme ou une femme, on agit comme un homme ou comme une femme. Mais aussi, et le plus souvent, comme une personne tout à la fois partenaire d'une vie sociale, congénère de l'espèce humaine, mâle ou femelle d'une espèce naturelle et dépositaire des valeurs humaines. Irène Théry remet en question les mythes de nos sociétés individualistes à partir d'une comparaison avec les sociétés traditionnelles. Et propose une pensée inédite des relations sociales. Son livre ouvre de nouvelles voies à notre quête démocratique de l'égalité de sexe.

**Le Démariage. Justice et vie privée** (Editions Odile Jacob, 2001, 469p.)



Où en est le divorce en France ? Comment la Justice le règle-t-elle dans les cas difficiles ? Le juge ne peut plus invoquer les modèles traditionnels. En l'absence de repères, ce sont souvent les experts, les « psy » qui ménagent leurs conseils et affichent leurs certitudes.

Par-delà le divorce, ces difficultés révèlent les impasses d'un mode de pensée dominant qui ne voit plus dans la loi commune que l'ennemie de la liberté de chacun. Pour protéger la vie privée, n'est-ce pas la loi qu'il faut réinventer ?